CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la cinquième (5e) assemblée ordinaire du conseil d'administration de la cinquante-deuxième (52e) année du Cégep de Saint-Jérôme, tenue le 8 mars 2022, à 18 h 30, en visioconférence.

Présents :	M. Michael Averill Mme Mirelle Beaudet M. Denis Bertrand Mme Line Boucher Mme Caroline Boyer Mme Marie-Christine Busque M. Frédéric Demers Mme Anne-Marie Girard Mme Nadine Le Gal Mme Nathalie Honoré M. Marc-Antoine Lachance Mme Josée Longchamp M. Colin Rousseau Mme Carmen-Gloria Sanchez Mme Patricia Tremblay Mme Martine Vézina	
Invités :	M. Alain Aubuchon, directeur	Direction de la vie étudiante
	M. Stéphane Caillé, vice-président	Commission des études
	M. Stéphane Gauthier, directeur	Direction de la formation continue, services aux entreprises et international
	M. Stéphane Marcoux, directeur	Direction des ressources matérielles
	MmeCristina Telcian, directrice	Direction des finances et de l'approvisionnement
Excusée :	Mme Julie Paquette	
Absent :	M. Alain Bissonnette	
Secrétaire :	Mme Diane Bournival, coordonnatrice	Service des affaires corporatives

05.01 Adoption de l'ordre du jour

La présidente, Mme Anne-Marie Girard, souhaite la plus cordiale bienvenue aux membres et aux invités. Après avoir constaté le quorum et déclaré l'assemblée ouverte, Mme Girard précise que le point 05.12 a été retiré de l'ordre du jour. Elle demande aux membres si d'autres modifications ou ajouts sont proposés. Mme Diane Bournival mentionne l'ajout au point Information et divers

L'usage du masculin dans ce document a pour unique but d'alléger le texte.

de : *Prochaine séance – visite de la Commission de l'évaluation de l'enseignement collégial*. Aucune autre demande n'étant soumise, elle se dit prête à recevoir une proposition pour l'adoption de l'ordre du jour ci-après.

	Ordre du jour	Temps suggéré (minutes)
05.01	Adoption de l'ordre du jour	5
05.02	Déclaration de conflit d'intérêts des membres	5
05.03	Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 25 janvier 2022	5
05.04	Suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 25 janvier 2022	5
05.05	Examen des procès-verbaux des réunions ordinaires du comité exécutif tenues les 14 et 28 janvier 2022 et la réunion extraordinaire tenue le 21 janvier 2022	5
05.06	Rapports de la présidente, de la directrice générale et de la directrice des études	15
05.07	Rapport de la commission des études tenue le 2 février 2022 (invité : Stéphane Caillé)	5
05.08	Résolution – Appui à la MRC de La Rivière-du-Nord pour l'obtention d'une zone d'innovation en véhicules innovants	10
05.09	Résolution - Modifications au *Règlement sur les droits de toute autre nature* (nº 3)	10
05.10	Résolution – Modifications au *Règlement sur les droits afférents aux services d'enseignement* (nº 17)	10
	Pause	10
05.11	Résolution – Modifications au *Règlement sur les activités d'approvisionnement* (nº 7)	10
05.12	Résolution - Enseignement segmenté – Attestation d'études collégiales (AEC) en Finance et comptabilité informatisée (retiré)	15
05.13	Résolution – Modifications à la *Politique institutionnelle pour un environnement sans fumée*	10
05.14	Résolution – Suivi concernant l'adoption de la *Politique institutionnelle d'évaluation des programmes* (PIEP)	5
05.15	Résolution – Nomination de nouveaux membres de la commission des études 2021-2022	5
05.16	Informations et divers : - Fondation du Cégep de Saint-Jérôme et du Centre collégial de Mont-Laurier - Prochaine séance : visite de la Commission de l'évaluation de l'enseignement collégial	10
05.17	Levée de la séance	-

Mme Mirelle Beaudet, appuyée par Mme Josée Longchamp, propose :

> « d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 8 mars 2022, et ce, avec la modification apportée. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

05.02 Déclaration de conflit d'intérêts des membres

S'il y a un conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent, le membre du conseil d'administration doit déclarer son intérêt et s'abstenir de participer aux délibérations et de voter à cet égard.

Il n'y a aucune déclaration de la part des membres.

05.03 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 25 janvier 2022

Comme les membres du conseil d'administration ont déjà reçu une copie de ce procès-verbal, la secrétaire, Mme Diane Bournival, est dispensée de la lecture de celui-ci.

Mme Caroline Boyer, appuyée par Mme Line Boucher, propose :

> « d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 25 janvier 2022, et ce, tel qu'il a été présenté. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

05.04 Suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 25 janvier 2022

Aucun suivi particulier n'est apporté à ce procès-verbal.

05.05 Examen des procès-verbaux des réunions ordinaires du comité exécutif tenues les 14 et 28 janvier 2022 et la réunion extraordinaire tenue le 21 janvier 2022

Les membres ne formulent pas de question ni de commentaire à la suite du dépôt de ces procès-verbaux.

05.06 Rapports de la présidente, de la directrice générale et de la directrice des études

- **Présidente**

Mme Anne-Marie Girard, présidente, mentionne que le rapport de la directrice générale sera projeté à l'écran (rapport écrit) et cette dernière traitera des points saillants concernant celui-ci.

Cette formule sera testée pendant quelques séances. Le rapport sera, pour les prochaines séances, déposé quelques jours avant la tenue de celle-ci.

Avant de céder la parole à la directrice générale, Mme Girard relate avoir participé aux rencontres du comité exécutif. À la suite de la formation sur la gouvernance offerte aux membres en février dernier, les membres du comité éthique et gouvernance ont fait un retour sur celle-ci et ont discuté de plusieurs autres sujets.

- **Directrice générale**

Mme Nadine Le Gal, directrice générale, explique que le rapport projeté consiste en un portrait non exhaustif des activités auxquelles elle a participé depuis la dernière séance du conseil. Elle fait ressortir certains points du rapport qui suit.

Participation à des conseils d'administration

- Musée d'art contemporain des Laurentides (MACLAU) : participation active aux travaux de développement immobilier du MACLAU, y compris les représentations auprès des élus. Ce dossier lui tient à cœur, car c'est une collaboration importante pour toute la communauté collégiale.
- Commission des services juridiques.
- Institut du véhicule innovant.
- Fondation du Cégep de Saint-Jérôme.

Participation à des rencontres dédiées à la COVID-19

- Comité de liaison entre les représentants de la Fédération des cégeps, du cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur et du ministère de l'Enseignement supérieur.
- Rencontre avec la Direction générale de la santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux.
- DG info (Fédération des cégeps).
- Rencontres intersyndicales du Collège.

Participation à des rencontres à titre de présidente du Conseil des directions générales de la Fédération des cégeps

- Audition devant la Commission de l'économie et du travail : projet de loi nº 14, *Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail*.
- Rencontre avec le ministère de l'Enseignement supérieur pour l'offre de formation collégiale.
- Comité des finances et d'audit.
- Présidence du comité directeur.
- Rencontres avec l'Association des collèges privés du Québec.
- Présidence du Conseil des directions générales.
- Visite de M. Bernard Tremblay, président-directeur général, et M. Sylvain Blais, vice-président du Conseil des directions générales, au Centre collégial de Mont-Tremblant : échange sur le fonctionnement de la nouvelle présidence et vice-présidence et visite du nouveau bâtiment.
- Rencontre avec les membres du Regroupement des cégeps de Montréal : gestion de l'offre et du développement du réseau collégial.

Participation à des rencontres avec des partenaires (actuels ou potentiels)

- Rencontre avec M. Daniel Roch, président du Club Fondeurs-Laurentides.
- Rencontre avec M. André Juteau et Mme Christine Thibault, propriétaires d'Infos Laurentides ainsi que M. Joël Bouchard, directeur de la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme : relations entre le Collège, la Fondation et le journal.
- Visite au Centre collégial de Mont-Laurier de M. Sylvain Blais, directeur général du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et de son directeur des études, M. Éric Aubin : les directions générales et la Direction des études ont échangé sur l'offre de programme commune *Soins préhospitaliers d'urgence* et sont allées à la rencontre des étudiantes et étudiants ainsi que des sociétés d'ambulance partenaires.
- Rencontre avec M. Vincent Rousson, recteur de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et M. Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier ainsi que les représentants clés de chaque institution : partenariat pour l'agrandissement du Centre de l'UQAT à Mont-Laurier qui sera attenant au Centre collégial de Mont-Laurier.
- Rencontre avec M. Luc Brisebois, maire, Me Julie Godard, directrice générale, M. Robert Davis, directeur général adjoint, directeur du Service des travaux publics et directeur stratégique des services aux citoyens de la Ville de Mont-Tremblant : nouveau bâtiment pour le Centre collégial de Mont-Tremblant et futur gymnase.
- Rencontre avec M. Michel Beaudoin, inspecteur au Service de police de la Ville de Saint-Jérôme et responsable des opérations spéciales et de la formation des policières et policiers (retour sur l'événement du 11 janvier 2022).
- Rencontre avec M. Yohan Desmarais, directeur de la Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides : demande de reconnaissance de M. Gilles Létourneau au Centre collégial de Mont-Laurier.
- Rencontre avec M. Adel El Zaïm, vice-recteur à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) : collaboration interinstitutionnelle.
- Rencontre avec M. Daniel Desjardins, directeur général la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut : DEC en *Techniques de physiothérapie*.
- Rencontre avec M. Youri Chassin, député de Saint-Jérôme : divers dossiers.
- Rencontre avec Mme Josée Leblanc du Regroupement des cégeps de régions : Cégep virtuel.
- Rencontre avec M. Sylvain Pagé, adjoint au directeur général, stratégie de la Ville de Saint-Jérôme : divers dossiers liés au Collège. M. Pagé a déjà été député des Hautes-Laurentides.
- Rencontre avec M. Vincent Beauséjour, nouveau vice-recteur à l'enseignement et à la réussite de l'UQO : présentation et collaboration.
- Banquet des finissantes et finissants du programme *Professional Cooking* del'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.
- Présence au conseil municipal de la Ville de Mont-Laurier pour la présentation du projet d'agrandissement du centre de Mont-Laurier de l'UQAT.

Participation à des rencontres diverses

- Plan de mobilité du Collège : analyse des recommandations.
- Gala de la persévérance au Centre collégial de Mont-Laurier : allocution.
- Quartier général de l'audace : discussions sur la mise en place du comité consultatif.
- Nouvelle présidence du Syndicat des professeures et professeurs du Cégep deSaint-

Jérôme.
- Enjeux dans le dossier des coûts de construction du Centre collégial de Mont-Tremblant et de l'Institut du véhicule innovant (IVI) : rencontre avec les représentants de la Ville de Mont-Tremblant.
- Mesures d'urgence : rencontre avec un consultant pour analyser nos pratiques en vue de les améliorer.
- Aménagements extérieurs : présentation des recommandations finales.
- Présidence de l'Association des cadres du Cégep de Saint-Jérôme.
- Évaluation de l'efficacité du système d'assurance qualité (deuxième cycle) : organisation de la visite d'audit.
- Bourses *Perspectives Québec* – enjeu face à l'absence du programme de *Techniques de travail social* : rencontre avec le département et représentation auprès de la ministre de l'Enseignement supérieur et des élus des Laurentides.

Événements médiatiques
- Signature du protocole entre le Cégep de Saint-Jérôme et l'UQAT : agrandissement du Centre de l'UQAT à Mont-Laurier.
- Investissement au Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) : contribution non remboursable de 800 000 $ de Développement économique Canada afin de permettre au CDCQ de demeurer à la fine pointe des avancées technologiques et de consolider ses activités auprès de 80 PME chaque année.
- Entrevue avec M. Alain Lallier, éditeur en chef du Portail du réseau collégial, à l'occasion de la *Journée de la femme*.
- Visite virtuelle exclusive du nouveau Centre collégial de Mont-Tremblant : en remplacement des portes ouvertes.

Nouvelle responsabilité
- Membre du comité directeur de la Coalition Santé Laurentides.

Formations suivies
- Barreau du Québec, 12 heures

En terminant, Mme Le Gal revient sur le départ de Mme Julie Pelletier qui ira relever un nouveau défi en qualité de directrice générale du Collège Gérald-Godin.

➢ Directrice des études

Mme Patricia Tremblay, directrice des études, livre le rapport suivant :

Visite DG-DE du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue : ce fut une belle rencontre et force est de constater que le programme *Soins préhospitaliers d'urgence* (SPU), à Mont-Laurier, fonctionne très bien. Il est composé principalement de filles (18 sur 21) alors qu'elles sont peu nombreuses en Abitibi-Témiscamingue. Les admissions pour la prochaine cohorte se feront à l'hiver 2023.

Comités fédératifs : participation à plusieurs comités fédératifs, dont celui de la révision des poids de programmes, qui a demandé plusieurs rencontres. Elle précise que les rencontres du

groupe pédagogique COVID ont été arrêtées, mais advenant une modification majeure des mesures sanitaires, une rencontre extraordinaire sera organisée.

Carte programmes : les deux (2) demandes d'autorisation de programme ont été déposées. Il s'agit du programme *Techniques de physiothérapie* qui serait offert au Centre collégial de Mont-Tremblant (CCMT) et du programme *Techniques d'inhalothérapie,* au campus de Saint-Jérôme.

Pôle académique des Laurentides : participation aux rencontres du pôle et au comité pédagogique de ce dernier. Un appel de projets est en cours.

Commission des affaires pédagogiques : une rencontre spéciale a été tenue avec le Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM), notamment pour dresser le portrait et discuter du comportement des étudiants durant la pandémie (en lien avec les incomplets [IN]).

Intérim : en plus de préparer le remplacement de Mme Julie Pelletier, la directrice des études assure l'intérim à la direction adjointe des études du Service du développement pédagogique, car depuis le 21 février, M. Jean-Pascal Baillie est en arrêt de travail.

Projet de recherche : un projet de recherche, financé par le Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage (PAREA), portant sur la population étudiante sous contrat de réussite a lieu présentement afin de voir comment on pourrait mieux encadrer celle-ci. Le CSTJ participe à ce projet comme cégep-pilote.

Demandes d'admission Session A-2022 : les demandes d'admission pour l'automne 2022 sont au rendez-vous et plusieurs programmes connaissent une forte popularité, dont *Techniques d'éducation spécialisée* et *Techniques de travail social,* toutefois, on note une affluence moins marquée pour les programmes du secteur du tourisme et de l'hôtellerie (Gestion d'un établissement de restauration et Gestion hôtelière). Le programme *Techniques de travail social* demeure très prisé, malgré l'absence de bourses Perspectives pour ce programme.

Politique institutionnelle d'évaluation des enseignantes et enseignants (PIEEE) : la révision de cette politique avait été mise de côté, mais il y a eu reprise des rencontres avec nos partenaires syndicaux.

Comme le déroulement de l'assemblée va plus rapidement que prévu, tous les membres sont d'accord pour que le point 05.07 initialement prévu soit reporté au moment de l'arrivée de M. Stéphane Caillé.

05.07 Résolution – Appui à la MRC de La Rivière-du-Nord pour l'obtention d'une zone d'innovation en véhicules innovants

CONSIDÉRANT que le transport est le plus important contributeur aux émissions de gaz à effet de serre (GES) au Québec;

CONSIDÉRANT que dans le contexte actuel de la lutte aux changements climatiques, il est prioritaire de favoriser le développement et le déploiement de solutions de transport plus propres;

CONSIDÉRANT que l'utilisation de technologies novatrices permet de contribuer à la réduction des émissions de GES;

CONSIDÉRANT l'ambitieux projet d'électrification des transports contenu dans le *Plan pour une économie verte 2030*, développé par le gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Économie et de l'Innovation a lancé un appel à projets pour la création de zones d'innovation devant répondre aux trois grands enjeux suivants :

- permettre la création et la croissance d'entreprises innovantes ainsi que la conquête de nouveaux marchés en favorisant la mise au point de technologies et de produits innovants;
- attirer des investissements privés locaux et étrangers pour la croissance et la hausse de la productivité des entreprises;
- opérer une transition vers une économie à faible empreinte environnementale;

CONSIDÉRANT la longue tradition de conception, de développement et d'assemblage de véhicules dans les Laurentides;

CONSIDÉRANT la masse critique d'entreprises de transport présentes dans la région des Basses-Laurentides;

CONSIDÉRANT la présence dans les Laurentides de trois (3) centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), dont l'Institut du véhicule innovant (IVI) et le Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) affiliés au Cégep de Saint-Jérôme, d'un centre de recherche et d'essais automobiles, d'un campus universitaire et d'un centre de formation du transport routier;

CONSIDÉRANT que le Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO) indique que les territoires les plus attractifs sont ceux dont les niveaux de croissance démographique sont les plus élevés et que c'est, pour la période de 2007 à 2017, la région des Laurentides qui a connu la plus forte croissance de population en pourcentage des régions administratives du Québec avec 13,9 %;

CONSIDÉRANT qu'Innovation Transport Laurentides, comité aviseur formé pour conseiller et pour orienter la MRC de La Rivière-du-Nord au niveau du développement d'un projet de zone d'innovation, vise le développement de technologies, de composantes et de véhicules électriques autonomes dédiés au transport de personnes et de marchandises;

CONSIDÉRANT que le Cégep de Saint-Jérôme est enthousiaste devant la volonté du gouvernement du Québec de supporter la création de zones d'innovation destinée à classer le Québec parmi les leaders mondiaux dans le domaine de l'électrification des transports et plus largement, les technologies reliées aux véhicules innovants.

Mme Mirelle Beaudet, appuyée par Mme Carmen-Gloria Sanchez, propose :

> « d'appuyer la MRC de La Rivière-du-Nord dans son intention de relancer le projet de zone d'innovation – Innovation Transport Laurentides – auprès des instances gouvernementales et auprès

des partenaires privés et institutionnels, en déployant toutes les ressources à sa disposition. »

CA 33 (2021-2022)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

05.08 Résolution – Modifications au *Règlement sur les droits afférents aux services d'enseignement* (nº 17)

Mme Patricia Tremblay énumère les principales modifications apportées à ce règlement, modifications qui reviennent chaque année.

CONSIDÉRANT que l'article 24.5 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* édicte que « les droits d'admission ou d'inscription aux services d'enseignement collégial et les autres droits afférents à tels services sont soumis à l'approbation du ministre »;

CONSIDÉRANT que le *Règlement nº 17 relatif aux droits afférents aux services d'enseignement,* adopté le 10 mars 1994, a été modifié à de nombreuses reprises par la suite;

CONSIDÉRANT qu'une révision de ce règlement s'imposait et qu'elle a été effectuée au cours des derniers mois**;**

CONSIDÉRANT que les modifications proposées sont présentées aux membres du conseil d'administration pour adoption et qu'elles seront ensuite soumises à la ministre de l'Enseignement supérieur pour approbation.

M. Michael Averill, appuyé par Mme Josée Longchamp, propose :

« d'adopter les modifications proposées au *Règlement sur les droits afférents aux services d'enseignement* (nº 17), et ce, telles qu'elles ont été présentées par la Direction des études et de les présenter ensuite pour approbation à la ministre de l'Enseignement supérieur, pour une entrée en vigueur au début de la session d'été 2022. »

CA 34 (2021-2022)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

05.09 Rapport de la commission des études tenue le 2 février 2022

M. Stéphane Caillé, vice-président de la commission des études, présente sommairement le rapport de la commission des études. Il fait la lecture de la résolution adoptée par la commission des études, qui portait sur les modifications apportées à la *Politique institutionnelle d'évaluation des programmes* (PIEP). Il y est proposé de former un sous-comité afin de trouver une voie pour parvenir à un consensus.

05.10 Résolution – Modifications au *Règlement sur les droits de toute autre nature* (nº 3)

M. Alain Aubuchon profite de cette présentation pour expliquer en quoi consistent les droits de toute autre nature et les services offerts à la population étudiante. Il précise et illustre que les droits de toute autre nature ne couvrent qu'une partie des frais pour ces services.

CONSIDÉRANT que l'article 24.5 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* édicte qu'« un collège ne peut, si ce n'est par règlement, prescrire le paiement de droits de toute nature »;

CONSIDÉRANT que le *Règlement nº 3 relatif aux droits de toute autre nature* a été adopté le 9 mars 1994 et qu'il a ensuite été l'objet de nombreuses modifications;

CONSIDÉRANT qu'une révision s'imposait et qu'elle a été effectuée au cours des derniers mois**;**

CONSIDÉRANT que les modifications proposées à ce règlement sont présentées aux membres du conseil d'administration pour adoption par le directeur de la vie étudiante;

Mme Mirelle Beaudet se dit en accord avec les modifications proposées, mais elle désire préciser la position syndicale qui est contre l'imposition de frais de scolarité et contre l'augmentation de ceux-ci. Ensuite, M. Colin Rousseau mentionne que c'est également la position de l'Association étudiante du Cégep de Saint-Jérôme.

Mme Josée Longchamp, appuyée par Mme Nathalie Honoré, propose :

> « d'adopter les modifications proposées au *Règlement sur les droits de toute autre nature* (nº 3), et ce, telles qu'elles ont été présentées par la Direction de la vie étudiante. »

M. Rousseau demande le vote. Le vote pourrait être à main levée ou via sondage et anonyme. Mme Line Boucher demande le vote secret. Le sondage est lancé et les résultats du vote sont les suivants :

Pour 11/16
Contre 2/16
Abstention 3/16

CA 35 (2021-2022)

La proposition est adoptée à la majorité.

05.11 Résolution – Modifications au *Règlement sur les activités d'approvisionnement* (nº 7)

Mme Cristina Telcian, directrice des finances et de l'approvisionnement, rappelle aux membres que ce règlement a été modifié cet automne. Elle revient devant l'assemblée, car des

modifications substantielles ont été apportées aux seuils des appels d'offres et que ces modifications sont entrées en vigueur le 1er janvier 2022.

CONSIDÉRANT que les organismes publics utilisent les deniers publics pour leur approvisionnement en biens, obtenir des services et faire exécuter des travaux de construction et doivent respecter l'encadrement législatif et réglementaire adopté par le gouvernement;

CONSIDÉRANT que le Québec a conclu des accords de libéralisation des marchés publics avec le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires canadiens, et l'État de New York et qu'il s'est déclaré lié par l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC) et par l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG);

CONSIDÉRANT que le 1er janvier 2022, les seuils d'application de la majorité des accords de libéralisation des marchés publics ont été modifiés et que l'inflation semble avoir influencé l'importante augmentation qui leur est apportée;

CONSIDÉRANT que la Direction des finances et de l'approvisionnement recommande d'arrimer les seuils figurant à notre règlement à ceux applicables en vertu des différents accords de libéralisation des marchés publics;

CONSIDÉRANT que ce règlement doit être actualisé et que les modifications proposées sont présentées aux membres du conseil d'administration pour adoption.

Mme Nathalie Honoré, appuyée par Mme Mirelle Beaudet, propose :

> « d'adopter les modifications proposées au *Règlement sur les activités d'approvisionnement* (no 7), et ce, telles qu'elles ont été présentées par la Direction des finances et de l'approvisionnement. »

CA 36 (2021-2022)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le point 5.12 initial a été retiré

05.12 Résolution – Modifications à la *Politique institutionnelle pour un environnement sans fumée*

CONSIDÉRANT que la *Politique institutionnelle pour un environnement sans fumée* a été adoptée le 28 novembre 2017;

CONSIDÉRANT que le Centre collégial de Mont-Tremblant était alors situé dans un complexe modulaire sur un terrain appartenant au Centre de services scolaire des Laurentides où il y avait interdiction de fumer;

CONSIDÉRANT que le Centre collégial de Mont-Tremblant a été déménagé dans ses nouveaux locaux au 635, boulevard du Docteur-Gervais;

CONSIDÉRANT qu'il est proposé d'y créer une zone fumeurs afin d'éviter que les personnes fumeuses aient à se déplacer dans la rue, qui n'est pas munie de trottoirs, pour pouvoir y fumer ou vapoter;

CONSIDÉRANT que les modifications proposées à cette politique sont présentées pour adoption par la coordonnatrice du Service des affaires corporatives et par le directeur des ressources matérielles.

M. Frédéric Demers, appuyé par M. Marc-Antoine Lachance, propose :

> « d'adopter les modifications proposées à la *Politique institutionnelle pour un environnement sans fumée*, et ce, telles qu'elles ont été présentées par le Service des affaires corporatives et la Direction des ressources matérielles. »

CA 37 (2021-2022)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

05.13 Résolution – Suivi concernant l'adoption de la *Politique institutionnelle d'évaluation des programmes* (PIEP)

CONSIDÉRANT que la commission des études, lors de sa réunion du 15 décembre 2021, a donné un avis défavorable à l'adoption des modifications proposées à la *Politique institutionnelle d'évaluation des programmes* (PIEP);

CONSIDÉRANT que la PIEP a été adoptée lors de l'assemblée du conseil d'administration tenue le 25 janvier 2022 (CA 26 [2021-2022]);

CONSIDÉRANT que la commission des études a été informée de la décision du conseil d'administration afin qu'elle puisse reconsidérer son avis, en application de l'article 11 du *Règlement de la commission des études;*

CONSIDÉRANT que la commission des études a, lors de la rencontre tenue le 2 février 2022, maintenu son avis défavorable, en énonçant des conditions qui lui permettraient de reconsidérer cet avis;

CONSIDÉRANT que les enjeux présentés par la commission des études dans son avis ne relèvent pas d'enjeux pédagogiques;

CONSIDÉRANT le souhait du conseil d'administration que la mise en œuvre de la PIEP modifiée se fasse de façon harmonieuse;

CONSIDÉRANT que les aspects pédagogiques de cette PIEP n'ont pas été remis en question par la commission des études;

CONSIDÉRANT que la PIEP modifiée respecte le *Cadre de référence des comités de programmes* en vigueur;

CONSIDÉRANT les recommandations de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC);

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration prend acte de ce nouvel avis et confirme l'adoption de la PIEP modifiée, le 25 janvier dernier, tout en apportant certaines recommandations.

Mme Tremblay mentionne que malgré l'adoption des modifications de la PIEP, le travail ne s'arrête pas là. Les processus sont les mêmes que ceux qui existaient déjà. Elle comprend les enjeux soulignés soulevés par les enseignants.

Ajout des aspects des enjeux liés au Cadre de référence des comités de programmes. C'est sur plan qu'il y a une incompréhension ou une différence d'interprétation.

M. Michael Averill, appuyé par Mme Caroline Boyer, propose :

« de prendre acte de l'avis formulé dans le rapport de la commission des études tenue le 2 février dernier et de confirmer l'adoption de la *Politique institutionnelle d'évaluation des programmes* (PIEP) en date du 25 janvier 2022, en recommandant :

- d'amorcer le processus de révision du *Cadre de référence des comités de programmes* qui a été adopté en Comité de relation de travail (CRT) du personnel enseignant;

- par la suite, d'entreprendre un processus de révision de la PIEP, au besoin, et ce, en tenant compte des :

  - rôles et responsabilités qui seront établis dans le nouveau *Cadre de référence des comités de programmes*;
  - responsabilités dévolues aux différentes personnes ou instances impliquées dans le processus d'évaluation des programmes dans les nouvelles conventions collectives;

- que la méthodologie utilisée pour la collecte de données, notamment les questionnaires, respecte les bonnes pratiques en matière de recherche. »

CA 38 (2021-2022)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

05.14 Résolution – Nomination de nouveaux membres de la commission des études 2021-2022

Modifications demandées dans la catégorie « les représentants des enseignants »

CONSIDÉRANT que Mme Dominike Gascon a démissionné de son rôle à la commission des études et que le Syndicat des professeures et des professeurs du Cégep de Saint-Jérôme (SPCSTJ) recommande la nomination de Mme Elise Hébert, enseignante provenant des départements de *Techniques de Soins infirmiers* et de *Technologie d'analyses biomédicales,* afin de la remplacer;

CONSIDÉRANT que M. François Hurtubise a démissionné de son rôle à la commission des études et que le Syndicat des professeures et des professeurs du Cégep de Saint-Jérôme (SPCSTJ) recommande la nomination de Mme Marie-Hélène Drolet, enseignante provenant des départements de *Techniques d'éducation à l'enfance* et de *Techniques d'intervention en loisir*, afin de le remplacer;

CONSIDÉRANT que Mme Caroline Boyer a démissionné de son rôle à la commission des études et que le Syndicat des professeures et des professeurs du Cégep de Saint-Jérôme (SPCSTJ) recommande la nomination de M. Jean Huberdeau, enseignant provenant des départements de *Techniques de l'informatique,* de *Techniques administratives* et de *Techniques de gestion d'un établissement de restauration*, afin de la remplacer.

M. Marc-Antoine Lachance, appuyé par Mme Mirelle Beaudet, propose :

« de nommer, conformément au *Règlement no 15 concernant la commission des études*, pour l'année 2021-2022, les personnes suivantes, membres de la commission des études :

- Mme Elise Hébert, enseignante provenant des départements de *Techniques de Soins infirmiers* et de *Technologie d'analyses biomédicales,* et ce, afin de remplacer Mme Dominike Gascon;

- Mme Marie-Hélène Drolet, enseignante provenant des départements de *Techniques d'éducation à l'enfance et de Techniques d'intervention en loisir*, et ce, afin de remplacer M. François Hurtubise;

- M. Jean Huberdeau, enseignant provenant des départements de *Techniques de l'informatique,* de *Techniques administratives* et de *Techniques de gestion d'un établissement de restauration*, et ce, afin de remplacer Mme Caroline Boyer. »

CA 39 (2021-2022)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

05.15 Informations et divers

Fondation du Cégep de Saint-Jérôme et du Centre collégial de Mont-Laurier : À vos agendas : le 22 avril aura lieu l'événement AccorDons. C'est un très bel événement. Des boîtes gourmandes avec nourriture et bouteille de vin sont incluses et les participants auront droit à une prestation musicale de M. Marc-Christian Gendron.

Fondation du Centre collégial de Mont-Laurier : la directrice générale rappelle la journée des Courses de la Lièvre qui aura lieu le dimanche 12 juin prochain, au profit de la Fondation. Marche et course sont au menu afin de promouvoir l'activité physique tout en soutenant la réussite étudiante.

Prochaine séance – visite de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) : cette visite aura lieu lors de la séance du 12 avril prochain, qui se déroulera à distance, de 18 h 30 à 19 h 30. L'assemblée ordinaire se tiendra ensuite, et il est convenu que celle-ci se termine à l'heure prévue, soit au plus tard à 21 h 30.

Félicitations : M. Marc-Antoine Lachance demande la parole afin de transmettre des félicitations particulières. Le 8 mars dernier, Mme Nadine Le Gal a été nommée par l'Assemblée nationale une des huit (8) femmes inspirantes de Saint-Jérôme, qui se démarquent dans leurs domaines respectifs, dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes. C'est un bel honneur qui rejaillit également sur le Collège.

05.16 Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, M. Michael Averill, appuyé par M. Frédéric Demers, propose :

« la levée de la séance. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée se termine à 20 h 26.

Anne-Marie Girard Présidente	Diane Bournival Secrétaire